



La réalité sociolinguistique du milieu professionnel algérien au temps de la francisation imposée (1830 – 1962)

The sociolinguistic reality of the Algerian professional environment at the time of the imposed Frenchification (1830 – 1962)

Gahmia Amir*

Université de Souk-Ahras (Algérie),

Email : amir.gahmia@univ-soukahras.dz

Soumis, le

27/07/2025

Accepté, le

13/11/2025

Publié, le

01/12/2025

Abstract: As both a language of conquest and a privileged instrument of cultural domination, French imposed itself in colonial Algeria as a powerful device of political and social control. This study examines the transformation of linguistic practices within the Algerian professional sphere between 1830 and 1962, a period during which *Frenchification* profoundly reshaped relations of power, belonging, and identity. Its main objective is to understand how the French language—initially conceived as a tool of subjugation and deculturation paradoxically became, in certain social contexts, a vehicle for integration and upward mobility.

Keywords: *Frenchification; Communication; Professional environment; Administrative institutions; Colonial sociolinguistics; Linguistic appropriation*

Résumé: Langue de la conquête et instrument privilégié de domination culturelle, le français s'est imposé en Algérie coloniale comme un dispositif de contrôle politique et social. Cette étude interroge la transformation des pratiques linguistiques en milieu professionnel algérien entre 1830 et 1962, période durant laquelle la francisation a redéfini les rapports de pouvoir, d'appartenance et d'identité. L'objectif principal est de comprendre comment la langue française, initialement outil d'asservissement et de déculturation, s'est paradoxalement muée, dans certaines sphères sociales, en vecteur d'intégration et de mobilité.

Mots clés : *Francisation ; Communication ; Milieu professionnel ; Institutions administratives ; Sociolinguistique coloniale ; Appropriation linguistique.*

*Auteur correspondant

INTRODUCTION

La conquête militaire de l'Algérie par la France en 1830 ne s'est pas limitée à l'occupation territoriale. Elle a inauguré une entreprise d'ingénierie linguistique et culturelle d'une ampleur inédite. L'imposition de la langue française dans les institutions, l'école, la justice et l'administration s'inscrivait dans un projet global de domination symbolique visant à remodeler en profondeur la société algérienne. La langue, instrument de communication mais aussi de légitimation, devint l'un des principaux vecteurs de la politique coloniale. Elle était destinée à remplacer l'arabe, langue de la religion, du savoir et de l'administration précoloniale, et à s'imposer comme le seul médium légitime des relations professionnelles, économiques et sociales.

Dès les premiers jours de la conquête, la langue française s'impose dans les espaces de travail. Le 14 juin 1830, les troupes françaises débarquent à Sidi Fredj avec un double objectif : la conquête militaire et la conquête morale. Cette dernière passe par la substitution linguistique. Comme l'écrivait déjà le général de Rovigo, cité par Taleb-Ibrahimi (1995, p. 36), « *le vrai prodige à opérer serait de remplacer peu à peu l'arabe par le français* ». L'idée n'était pas seulement d'administrer le territoire conquis, mais de reconfigurer les consciences à travers la langue. La francisation devait transformer les mentalités et modeler de nouveaux rapports sociaux.

Dans le milieu professionnel, cette politique se manifesta par l'exclusion systématique de l'arabe dans les communications officielles et dans la rédaction des documents administratifs. La maîtrise du français devint une condition d'accès à l'emploi public. Ainsi, dès 1830, la langue fut investie d'une valeur symbolique : elle devint à la fois marque de distinction et instrument de hiérarchisation sociale. Les autochtones arabophones ou berbérophones furent marginalisés, tandis qu'une minorité d'intermédiaires, formés à l'école coloniale, assuraient la liaison entre l'administration française et la population.

Ce travail se propose d'étudier, à partir d'une approche historique et sociolinguistique, la manière dont la francisation imposée par le pouvoir colonial a reconfiguré les pratiques linguistiques et identitaires dans le milieu professionnel algérien. Il s'agira d'analyser les mécanismes d'imposition, d'adaptation et de résistance, tout en mettant en lumière les formes d'hybridation linguistique nées du contact entre le français et les langues locales.

Problématique

La francisation du milieu professionnel algérien au XIX^e siècle a-t-elle produit une rupture totale avec les pratiques linguistiques précoloniales, ou a-t-elle

engendré une reconfiguration des usages et des représentations ? Comment les travailleurs algériens ont-ils négocié leur rapport à la langue du colonisateur : par rejet, par adaptation, ou par appropriation sélective ? Enfin, quelles formes de communication et de variétés linguistiques ont émergé de ce contact forcé entre deux univers socioculturels antagonistes ?

Ces questions invitent à interroger la francisation non comme un phénomène purement linguistique, mais comme un processus de domination politique et de transformation identitaire, dont les effets dépassent largement le champ de la langue pour toucher à celui des valeurs, des hiérarchies sociales et des formes de reconnaissance.

Hypothèse

L'étude repose sur l'hypothèse que la langue française, introduite d'abord comme un instrument de contrainte et d'exclusion, a connu au fil du temps une appropriation différenciée dans le milieu professionnel algérien. Si elle fut à l'origine un symbole d'aliénation, elle est devenue progressivement un vecteur d'intégration sociale et de reconnaissance professionnelle. Cette évolution reflète la dialectique entre domination et résistance, contrainte et adaptation, qui caractérise les contacts de langues en contexte colonial.

Cadre méthodologique

La présente recherche s'inscrit dans une approche historico-sociolinguistique mobilisant à la fois l'analyse documentaire, l'observation contextuelle et la collecte de témoignages. Elle s'appuie sur plusieurs sources complémentaires :

1. Les archives coloniales et les textes institutionnels : décrets, circulaires et rapports administratifs entre 1830 et 1962, qui illustrent les politiques linguistiques et les conditions de travail.
2. Les études de référence en sociolinguistique coloniale, notamment les travaux de Grandguillaume (1983), Queffelec et al. (2002) et Taleb-Ibrahimi (1995), ainsi que des apports théoriques récents de Calvet (1999), Blommaert (2010) et Heller (2011).
3. Les témoignages oraux de deux anciens agents de l'administration coloniale à Souk-Ahras, recueillis en 2010, apportant une perspective vécue des pratiques linguistiques.
4. L'analyse lexicale de termes issus du champ professionnel algérien, révélant les processus d'hybridation entre arabe dialectal, berbère et français.

Cette approche permet de dégager une vision globale de la francisation comme phénomène à la fois linguistique, culturel et politique, et d'en saisir les implications sur le plan des pratiques quotidiennes et des représentations sociales.

1. La situation sociolinguistique du milieu professionnel algérien (1830–1962)

1.1. Le français comme instrument de domination coloniale

Dès les premières années de la colonisation, le français devient la seule langue officielle. Comme l'affirme Grandguillaume (1983, p.12), « *c'est dans cette langue qu'ont été mises en place toutes les institutions qui ouvraient ce pays à la vie occidentale* ». Le pouvoir colonial comprend très tôt que la conquête durable de l'Algérie passe par l'imposition d'un cadre linguistique unifié et hiérarchisé. La langue n'est plus seulement un moyen de communication, mais un symbole d'appartenance à l'ordre colonial.

Les institutions administratives, les écoles et les tribunaux adoptent le français comme langue exclusive. L'arabe, relégué au rang de dialecte ou de langue religieuse, perd son statut de langue de savoir et d'administration. Ce déséquilibre engendre une fracture linguistique profonde : l'accès au travail et à la promotion sociale devient conditionné par la maîtrise du français, ce qui accentue la marginalisation des autochtones.

Les témoignages recueillis à Souk-Ahras en 2010 illustrent la rigueur de cette politique : les fonctionnaires indigènes qui refusaient d'utiliser le français étaient immédiatement révoqués. Cette politique d'exclusion ne visait pas seulement l'efficacité administrative, mais l'intériorisation d'une hiérarchie symbolique où la langue du colonisateur incarnait la modernité et la supériorité.

1.2. Le français de la population européenne : une pluralité de variétés linguistiques

La population européenne installée en Algérie durant la période coloniale n'était pas homogène. Composée d'originaires de France métropolitaine, d'Italie, d'Espagne, de Malte ou encore du Portugal, elle apporta avec elle une diversité linguistique et culturelle qui marqua profondément le paysage sociolinguistique local. Dès les premières décennies de la colonisation, plusieurs variétés du français émergèrent dans les milieux professionnels, administratifs et économiques, reflet des différentes strates sociales et culturelles du colonat.

Les sociolinguistes distinguent principalement deux formes : la variété basilectale, connue sous le nom de *pataouète*, et la variété acrolectale, correspondant au français académique de la métropole. La première était un parler hybride et populaire, mélangeant le français à des éléments d'arabe dialectal, de provençal, d'espagnol ou d'italien. Selon Queffelec et al. (2002, p.25), le *pataouète* se caractérisait par une forte perméabilité aux idiomes locaux et par un usage essentiellement oral. Il constituait le mode d'expression de la population européenne modeste : artisans, pêcheurs, ouvriers et petits fonctionnaires.

Dans les espaces de travail, cette variété jouait un rôle pragmatique : elle permettait la communication quotidienne entre communautés européennes et, dans une certaine mesure, avec les autochtones arabophones. Le *pataouète* s'imposait ainsi comme une langue de contact, un outil d'intercompréhension et d'intégration sociale, bien qu'il fût perçu par les élites métropolitaines comme un parler dégradé, voire vulgaire. Il remplissait néanmoins une fonction sociolinguistique essentielle : celle de médiation entre l'ordre administratif imposé et la vie sociale réelle.

À l'opposé, la variété acrolectale du français, utilisée dans les administrations, les institutions éducatives et les cercles dirigeants, obéissait strictement à la norme parisienne. Elle constituait la langue du pouvoir et de la légitimité. Dans les documents officiels, les correspondances et les rapports, le français devait être « *pur* », conforme au modèle métropolitain. Cette acrolectalisation des usages linguistiques conférait au français administratif une valeur symbolique : il incarnait la rationalité, la rigueur et la modernité. Il était aussi un instrument de distinction et d'exclusion, car seuls les agents européens et une minorité d'autochtones formés à l'école coloniale pouvaient le manier avec aisance.

Ainsi, au sein même du milieu professionnel colonial, se construisit une hiérarchie linguistique interne : le *pataouète* pour les interactions quotidiennes et populaires, le français académique pour la communication institutionnelle et le pouvoir. Cette dualité reflétait la segmentation sociale et idéologique du système colonial, où la langue, au-delà de sa fonction communicative, traduisait la stratification des rapports sociaux.

1.3. Le français de la population autochtone : entre contrainte, adaptation et hybridation

Pour la population autochtone, l'expérience linguistique fut radicalement différente. L'imposition du français dans les espaces professionnels constitua une rupture brutale avec les pratiques antérieures. Avant 1830, la langue arabe — dans sa variété classique — servait de langue de l'administration, de la justice et de la

culture savante. Les échanges commerciaux et artisanaux reposaient quant à eux sur les parlers arabes ou berbères locaux. L'arrivée du français bouleversa cet équilibre plurilingue ancien.

Les Algériens furent exclus massivement des institutions coloniales au cours des premières décennies. Le rejet du français n'était pas seulement linguistique, il était aussi politique et identitaire. Il signifiait la résistance à une domination étrangère qui s'attaquait à la religion, à la culture et aux valeurs traditionnelles. Cependant, à mesure que l'ordre colonial s'enracinait, une partie de la population commença à percevoir la maîtrise du français comme un outil d'intégration économique et sociale. L'apprentissage de la langue coloniale devint, malgré tout, une stratégie d'adaptation et de survie.

Ce processus s'accompagna de phénomènes linguistiques complexes. Les autochtones employés dans l'administration, les services publics ou les entreprises développèrent un français approximatif, souvent limité à un vocabulaire professionnel. L'usage du français restait fonctionnel et utilitaire : il servait à accomplir des tâches, à comprendre des ordres, à rédiger des formulaires. Ce français restreint, qualifié de « *basilectal* » par Queffelec (2002, p.27), se mêlait à des expressions arabes, donnant naissance à des formes linguistiques mixtes, à mi-chemin entre le français et les langues locales.

L'un des phénomènes les plus marquants fut la création d'un *sabir professionnel*, défini par Dubois et al. (1994, p.415) comme un « *système linguistique réduit, né du contact entre deux ou plusieurs communautés linguistiques différentes* ». Ce *sabir* permettait une communication minimale entre employés autochtones et supérieurs européens. Il représentait, en quelque sorte, une adaptation pragmatique aux conditions coloniales.

De nombreux termes techniques furent ainsi francisés dans le parler courant : *biro* pour *bureau*, *déraktour* pour *directeur*, *sikritir* pour *secrétaire*. Ces emprunts phonétiques et morphologiques traduisent une appropriation superficielle mais réelle du français. Ils illustrent la manière dont les travailleurs algériens intégraient, à leur insu, des éléments du lexique colonial dans leurs pratiques quotidiennes.

Ce mélange linguistique déborda le cadre professionnel pour influencer la langue populaire algérienne. L'empreinte du français dans le lexique administratif, commercial ou artisanal témoigne d'une francisation diffuse, opérant par capillarité dans la société. Ainsi, les dénominations arabes des institutions changèrent : *beyt el mal* devint *Trésor public*, *el mahkama* devint *tribunal*, *eddiwan* devint *office*. Cette transformation lexicale accompagna la mutation symbolique du pouvoir : parler français, c'était parler la langue du maître, de la loi et de la modernité.

Malgré le caractère coercitif du processus, les Algériens s'approprièrent partiellement cette langue, la remodelant à leur image et selon leurs besoins. Ce français « *colonial* », décrit par Taleb-Ibrahimi (1995) et Queffelec (2002), fut une langue intermédiaire, à la fois imposée et réinventée, reflet des tensions identitaires et culturelles de la société coloniale.

2. Résultats et discussion : entre domination linguistique et appropriation sociale

L'analyse des pratiques linguistiques en milieu professionnel durant la période coloniale algérienne met en évidence un double processus paradoxal : celui de l'imposition autoritaire et celui de l'appropriation subversive. La francisation fut certes un instrument de domination et d'exclusion, mais elle donna aussi naissance à des formes d'expression inédites, témoignant de la créativité linguistique des colonisés.

2.1. L'imposition d'un ordre linguistique colonial

La francisation, dans son acception coloniale, reposait sur une idéologie assimilationniste. La langue française devait être le véhicule de la « *civilisation* » européenne, perçue comme universelle. Les colonisateurs considéraient que l'arabe et le berbère étaient des langues incapables de véhiculer la modernité. Cette vision ethnocentrique justifiait la marginalisation de la langue locale au profit d'un idiome supposé supérieur.

Ambroise Queffelec (2002, p.19) décrit avec justesse cette politique linguistique : « *L'administration française, soucieuse de sa pérennité, désintégra tous les repères sociaux, économiques et culturels de l'identité algérienne et leur substitua les référents de l'État colonial, symbolisés par la puissance armée, le pouvoir politique, le pouvoir judiciaire et surtout la langue française.* » La domination linguistique se double ainsi d'une domination symbolique, au sens bourdieusien du terme : imposer une langue, c'est imposer un monde.

Cette entreprise de substitution s'accompagna de mesures concrètes : interdiction de l'arabe dans les documents officiels, création d'écoles françaises réservées aux Européens, et développement de formations destinées à produire une élite indigène francisée. Ces mécanismes contribuaient à ancrer la hiérarchie coloniale dans les pratiques professionnelles quotidiennes.

2.2. L'adaptation et l'appropriation : le français comme capital symbolique

Mais cette imposition ne suscita pas un rejet uniforme. Progressivement, les autochtones perçurent la maîtrise du français comme une ressource. Dans un contexte où les emplois stables et les promotions étaient réservés aux francophones, l'apprentissage du français devint une stratégie d'émancipation relative. Comme le note Calvet (1999), la domination linguistique engendre toujours des dynamiques d'adaptation : « *l'imposé devient aussi le possible* ».

Dès les années 1920, une génération de fonctionnaires, de commerçants et d'enseignants algériens utilisa la langue française non comme signe de soumission, mais comme moyen d'intégration et d'expression. Cette appropriation sélective, souvent instrumentale, permit l'émergence d'une nouvelle forme d'identité linguistique : être algérien et francophone, sans être français.

La célèbre formule de Kateb Yacine qualifiant le français de « *butin de guerre* » résume cette ambivalence : la langue du colonisateur, imposée par la force, devient après coup un outil de réappropriation et de résistance symbolique. Le français, en milieu professionnel, n'était plus seulement l'instrument du pouvoir colonial ; il devenait une langue de promotion, de reconnaissance et parfois de contestation.

2.3. Les variétés hybrides : témoins d'une réalité linguistique complexe

Le contact prolongé entre français, arabe et berbère donna naissance à des formes linguistiques hybrides : *pataouète*, *sabir*, *français colonial*. Ces variétés ne sont pas de simples corruptions linguistiques, mais des créations sociohistoriques révélant l'intensité du contact entre langues et cultures. Elles traduisent la tentative, de part et d'autre, d'aménager un espace de communication fonctionnel dans un contexte hiérarchisé et inégal.

L'hybridation linguistique témoigne également de la résistance silencieuse des colonisés. En transformant la langue de l'occupant, en la « déformant », les Algériens affirmaient inconsciemment leur pouvoir de subversion symbolique. Loin de n'être qu'un signe de domination, le français colonial est aussi la trace d'une appropriation populaire, d'une créativité linguistique qui échappe au contrôle du colonisateur.

Synthèse

L'étude de la francisation du milieu professionnel algérien révèle que la langue française a joué un rôle ambivalent, oscillant entre domination et intégration, contrainte et liberté, rejet et appropriation. Elle fut d'abord imposée comme instrument d'exclusion et d'assimilation, avant de devenir, par la force du temps, un élément de la réalité sociolinguistique locale.

Ce processus illustre la complexité des rapports de pouvoir linguistiques dans les sociétés coloniales. Loin d'avoir éradiqué les langues locales, la francisation a produit une mosaïque linguistique : coexistence, hybridation, interdépendance. Dans l'administration, le commerce ou les métiers urbains, les locuteurs oscillaient entre arabe dialectal, sabir et français, selon les situations et les interlocuteurs.

Ce phénomène rejoint les analyses contemporaines de Heller (2011) et Blommaert (2010) sur les espaces postcoloniaux : la langue du pouvoir finit souvent par devenir une ressource sociale dans les mains des dominés. L'histoire linguistique de l'Algérie coloniale est, de ce point de vue, un exemple paradigmatique de la manière dont le langage reflète et transforme les structures de domination.

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

La francisation du milieu professionnel algérien entre 1830 et 1962 fut un processus total, à la fois politique, culturel et symbolique. Le français, introduit comme outil d'assimilation, s'est enraciné durablement dans les pratiques administratives et dans l'imaginaire social. La domination linguistique a certes provoqué l'exclusion d'une majorité d'Algériens, mais elle a aussi favorisé la constitution d'une minorité francophone qui a su utiliser la langue du colonisateur pour accéder au savoir, à l'emploi et, plus tard, à la revendication nationale.

À l'indépendance, le français demeurait la langue du travail, de l'administration et de l'enseignement supérieur. Ce paradoxe illustre la profondeur de l'héritage colonial. Aujourd'hui encore, dans les institutions publiques et privées algériennes, le français continue de jouer un rôle déterminant dans la communication professionnelle. La politique d'arabisation engagée après 1962 n'a pas effacé cette empreinte.

La compréhension de cette histoire linguistique est essentielle pour penser la situation sociolinguistique actuelle. Loin d'être une simple survivance du passé, le français en Algérie est le produit d'un long processus d'appropriation et de

réinvention. Il incarne la mémoire d'une domination, mais aussi la trace d'une résistance et d'une créativité linguistique toujours vivante.

BIBLIOGRAPHIE

- Ager, D. (2001). *Motivation in language planning and language policy*. Multilingual Matters.
- Blommaert, J. (2010). *The sociolinguistics of globalization*. Cambridge University Press.
- Bourdieu, P. (1991). *Ce que parler veut dire*. Fayard.
- Calvet, L.-J. (1999). *Pour une écologie des langues du monde*. Plon.
- Dubois, J., Giacomo, M., Guespin, L., Marcellesi, C., Marcellesi, J.-B., & Mével, J.-P. (1994). *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*. Larousse.
- Grandguillaume, G. (1983). *Arabisation et politique linguistique au Maghreb*. Maisonneuve et Larose.
- Heller, M. (2011). *Paths to post-nationalism: A critical ethnography of language and identity*. Oxford University Press.
- Queffelec, A., Derive, J., & Dourari, A. (2002). *Le français en Algérie. Lexique et dynamique des langues*. Duculot.
- Taleb-Ibrahimi, K. (1995). *Les Algériens et leur(s) langue(s)*. Éditions El Hikma.
- Yacine, K. (1986). *Œuvres complètes*. Sindbad.